



Selon l'autorité aéronautique civile, le premier vol de la compagnie de transport aérien français qui a eu lieu le 25 mai dernier au Cameroun n'a Pas connu de cas suspects de Covid-19.

Information relayée par investiraucameroun.com, la CCAA indique que : « les passagers n'ayant pas de résultats de tests négatifs au Covid récents ont eu à souscrire à un engagement d'auto-confinement à domicile ou pour des hôtels de leurs choix, pendant une période de 14 jours à l'issue de laquelle ils se sont engagés à refaire le test ».

Aussi, toutes les mesures barrières à l'instar du port du masque de protection, le respect de la distanciation physique, la prise de température et le lavage des mains ont été respectées. Bien plus, tous les bagages des passagers ont aussi été désinfectés. Mis en place dans le cadre de la reprise des vols commerciaux de la compagnie Air-France, et en préparation de la réouverture des frontières au trafic aérien commercial, le circuit sanitaire dans les aéroports du Cameroun obéit à un protocole.

Selon les explications de la CCAA, une première équipe médicale a été prévue à la sortie de la passerelle et est chargée de récupérer les fiches de santé et de vérifier les résultats des tests de dépistage de Covid-19 datant de moins de trois jours des passagers de ce vol. Par la suite, les passagers doivent rencontrer une deuxième équipe médicale au pied de l'escalier de la

zone d'arrivée.

À ce niveau, les passagers présentant un test de dépistage n'ont pas besoin de test supplémentaire et ne sont astreints qu'à l'obligation d'autoconfinement. Pour ceux des passagers n'ayant pas effectué de test, ces derniers doivent immédiatement subir un test de dépistage rapide.

Source : investiraucameroun.com

NDLR : le chapo est de la rédaction de 237actu.com
